

CATEGORIE : AGRONOMIQUE **SECTION :** Architecture des Jardins et du Paysage

OPTION :

Année : BLOC 2

Acronyme : AJU21URPA

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : COULLIEN Christophe - christophe.couillien@cnldb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE : NEURAY Claire - claire.neuray@cnldb.be
COX Pierre - pierre.cox@cnldb.be

Nombre d'heures : 75 h **Nombre de crédits :** 6 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 1 **Période :** Q1

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Architecture des Jardins et du Paysage** est capable de :

- **Elaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique ;**
- **Faire preuve d'esprit critique dans les travaux d'architecture des jardins et du paysage qu'il présente, seul ou en groupe ;**
- **Analyser, au travers de diverses études de cas, les aspects légaux, administratifs, économiques et sociétaux de la gestion des dossiers liés à l'AJP et au statut de paysagiste ;**
- **Présenter, dans le cadre des activités d'intégration professionnelles, un bilan des contacts significatifs établis en cours de formation avec le monde professionnel et leurs apports respectifs ;**
- **Rédiger et présenter un diagnostic d'un site paysager (imposé par le professeur ou basé sur un choix argumenté) à diverses échelles en tenant compte de tous les facteurs impactant du paysage et ce, sous forme graphique et/ou textuelle.**

Autres connaissances ou compétences prérequis :

- **Compétences de base : Notions générales d'Histoire ; esprit critique, esprit de synthèse, prise de notes rapide.**

- **Connaissances acquises en Bloc 1, notamment aux cours d'Histoire de l'art, d'Histoire de l'architecture, d'Histoire de l'architecture des jardins.**

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Histoire de l'urbanisme :

Objectifs :

- Eveiller aux notions de ville, d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
- Faire prendre conscience de l'évolution du paysage urbain au travers de l'Histoire des villes ;
- Faire comprendre le "pourquoi" et le "comment" des différents types d'aménagement des villes, de l'Antiquité à nos jours ;
- Fournir des connaissances pour analyser et comprendre le phénomène urbain actuel ;
- Faire comprendre la raison d'être des administrations de l'urbanisme d'aujourd'hui.

Contenu :

Notions et définitions liées à la ville et à l'urbanisme ; Histoire de l'urbanisme (Préhistoire, Mésopotamie, Egypte, Grèce, Rome, Moyen-Age, Renaissance, époque classique, révolutions industrielles, villes modernistes, villes contemporaines et problèmes de mobilité) ; apparition puis développement des administrations de l'urbanisme ; comparaisons entre ville « spontanée » et ville « créée » ; comparaisons entre ville en damier et ville radioconcentrique ; cas plus développés d'Amsterdam, Paris, Londres, New-York, Barcelone et Bruxelles.

Sociologie du paysage :

Objectifs :

- Eveiller aux notions de sociologie visant les rapports des individus entre eux dans l'espace physique constituant le paysage ;
- Identifier les modes de représentation du paysage (vu, perçu et vécu) ;
- Etre en capacité de poser un diagnostic (jugement critique) sur les modes d'appropriation par l'homme et les groupes dans un espace physique préalable à l'intervention d'un architecte paysagiste.

Contenu :

- Les rapports entre l'individu, la famille et la société, ainsi que les principes régulateurs (Conventions et rappel de la Convention européenne du Paysage, arbitrage et cadre légal) ;
- Le paysage : un espace approprié par l'homme selon ses besoins et évolutif dans le temps (période traditionnelle, industrielle et post-industrielle) ;
- Structuration des espaces, appropriation et rapport aux limites (espace privé, espace public et repères, limites et éléments de contrôle, Effet Nimby) et notion d'appartenance (paysage vécu) ;
- Exercice pratique (Préparation, enquête de terrain et rapport diagnostic).

Paysage 2 :

Objectifs :

En prolongation des cours Paysage 1 et Cartes et autres sources de données de l'UE 10, donner quelques notions générales théoriques et pratiques sur des outils d'analyse du territoire en vue de l'étude des paysages.

Contenu :

1. Evolution des paysages : analyse de cartes topographiques actuelles et anciennes. 2. Eléments de méthodologie de la recherche de sources documentaires et de bibliographie ; présentation d'ouvrages de référence. 3. Notions de cartographie thématique.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**Histoire de l'urbanisme :**

Cours magistral illustré d'exemples de villes ou d'aménagements urbains représentatifs de chaque époque présentée.

Sociologie du paysage :

Cours interactif, analyse d'un cas suivi d'un exercice pratique appuyé par une visite de site

Paysage 2 :

Cours magistral, séminaires interactifs et exercices dirigés, travail personnel.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	EC2	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session					
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral		
				Histoire de l'urbanisme	30	2	40%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Sociologie du paysage	30	2	40%	0%	50%	0%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	50%	0%	50%
Paysage 2	15	2	20%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

Si l'une des trois activités d'apprentissage de l'UE a obtenu une note finale inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse des trois notes qui constituera la note globale de l'UE.

Pour ce qui concerne les absences aux examens, qu'elles soient ou non justifiées, la procédure appliquée sera celle prévue au Règlement général des études de la haute Ecole Lucia de Brouckère. Précision est toutefois ici apportée, en supplément audit Règlement, que la non-présentation durant une session d'examens de l'examen d'une des activités d'apprentissage de la présente UE fera porter sur l'ensemble de l'UE la mention du relevé de notes afférente à cette non-présentation.

La note est calculée selon les modalités suivantes :

- si aucune des notes n'est strictement inférieure à 10/20, la note finale est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage ;

Informations complémentaires :**Histoire de l'urbanisme :**

L'enseignant arrondira la cote finale d'Histoire de l'urbanisme en fonction de l'implication mise par l'étudiant dans le suivi et la compréhension de cette activité d'apprentissage ; l'estimation par l'enseignant de ladite implication de l'étudiant sera entre autres influencée par l'importance du nombre d'absences de l'étudiant aux séances de l'activité d'apprentissage ici concernée.

Sociologie du paysage :

L'évaluation porte sur la production d'un travail et l'examen oral.

Le travail porte sur l'élaboration d'un rapport écrit et illustré constituant le "diagnostic sociologique du site", qui aura fait l'objet d'une visite dans le cadre de la présente activité.

Le rapport écrit de "diagnostic sociologique d'un site" sera remis au plus tard le premier jour de la session de Janvier.

Lors de l'examen oral, l'étudiant se munira de son travail et le commentera brièvement. Il sera ensuite interrogé oralement ; la question principale visera à établir les liens entre la partie théorique et le travail qu'il aura produit.

La présence est rendue obligatoire pour la visite du site, laquelle constitue le support préalable à la rédaction du « diagnostic sociologique du site ».

Paysage 2 : L'examen écrit comprend une partie théorique et une partie pratique. Les travaux effectués par l'étudiant et commentés par l'enseignant (évaluation formative) peuvent être valorisés dans la partie pratique de l'examen écrit.

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de Histoire de l'urbanisme, l'étudiant est capable de :

- Expliquer lui-même, de manière claire et compréhensible par tous et avec le vocabulaire adéquat, les différentes époques de l'Histoire de l'urbanisme (contexte historique et/ou géopolitique, éléments caractéristiques, causes et/ou conséquences) ;
- Grâce aux Histoires de l'architecture et de l'urbanisme, mieux appréhender avec esprit critique le paysage urbain d'aujourd'hui et mieux contextualiser les éléments d'un site qu'un professionnel de l'architecture des jardins et du paysage peut avoir à analyser dans le cadre d'un diagnostic paysager et/ou d'une étude préparatoire à l'aménagement d'un espace public ;
- Reconnaître le style urbanistique d'un aménagement.

À l'issue du cours de Sociologie du paysage, l'étudiant est capable de :

- Identifier et décrire les marqueurs spatiaux liés à l'appartenance à une communauté ;
- Observer dans un espace physique donné les comportements d'appropriation de l'espace des individus /groupes, et en poser un diagnostic (jugement critique).

À l'issue du cours de Paysage 2, l'étudiant est capable de :

- décrire la dynamique paysagère d'un territoire urbain ou rural, sur base de l'analyse de différentes cartes topographiques ;
- démontrer sa connaissance des bases de la recherche documentaire en lien avec sa formation et avec l'étude des paysages ;
- critiquer une carte thématique.

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Histoire de l'urbanisme :

- Notes prises personnellement au cours par chaque étudiant ;
- Leblicq Y., syllabus "Histoire de l'Aménagement des Villes", P.U.B. (U.L.B.), Bruxelles, 1992-93 - 2ème édition, extraits.

Sociologie du paysage :

Obligatoires : Notes prises au cours.

Autre(s) support(s) pédagogique(s) : Présentation "PowerPoint" disponible sur le campus

Paysage 2 :

Notes prises au cours

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Histoire de l'urbanisme :

Autre(s) support(s) pédagogique(s) :

- Bailly J.-M., syllabus "Histoire de l'Urbanisme", HELdB, Anderlecht, 2013-14, extraits ;
- Articles de presse, documents iconographiques divers, cartes et plans de villes, supports audio-visuels, photocopies choisies.

Lectures suggérées :

Tout article de presse, livre ou autre document lié à l'urbanisme ou à l'Histoire.

Sociologie du paysage :

Suggérés : Sources bibliographiques vues aux cours.

Paysage 2 :

Diaporamas présentés au cours, sites de références et sources bibliographiques vues aux cours